

## QUEL MASTER APRÈS VOTRE LICENCE ?

[trouvermonmaster.gouv.fr](http://trouvermonmaster.gouv.fr)

propose un panorama détaillé de tous les diplômes nationaux de master des établissements d'enseignement supérieur français.

Découvrez la diversité de l'offre de formation, informez-vous sur les contenus, le calendrier de recrutement, les modalités de candidature, les licences conseillées, les capacités d'accueil, les modalités d'enseignement et les lieux de formation pour y accéder...

**N'attendez pas !**

**Repérez les masters qui vous conviennent le mieux en quelques clics !**

**Vous êtes étudiant.e en licence ou titulaire d'une licence (DNL)  
VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER UN MASTER**

Le master c'est



Un processus de recrutement à l'entrée en 1<sup>re</sup> année (sauf masters dérogatoires)



Un cursus de 4 semestres sans sélection intermédiaire



Une insertion professionnelle de qualité ou une poursuite d'études en doctorat

Consultez le portail national des masters

# trouvermonmaster.gouv.fr



Une recherche affinée par critères



Une description détaillée de chaque formation



Un accès à toute l'offre nationale de master



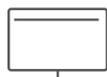
Une présentation des modalités d'accès à chaque formation



**Repérez les cursus de master qui vous conviennent le mieux**

**Augmentez vos chances d'admission en première année de master**

## Je m'inscris en master



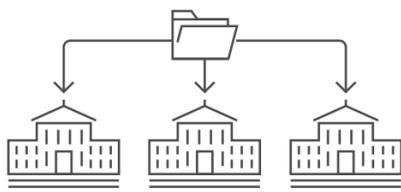
**Je m'informe sur [trouvermonmaster.gouv.fr](http://trouvermonmaster.gouv.fr)**

Je dispose d'une information centralisée et complète me permettant de faire des choix d'orientation pertinents.



**Je me rapproche des services universitaires d'orientation**

qui me conseillent sur mes candidatures afin d'intégrer un master correspondant à mon projet professionnel.



**Je candidate directement auprès de chaque établissement**

Les établissements peuvent fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année de master : mon admission est donc subordonnée au succès à un examen ou à un concours, à un entretien, ou à l'examen de mon dossier.



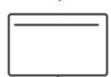
**Si je suis admis.e**

**Je m'inscris directement auprès de l'établissement concerné** selon les procédures propres à ce dernier.



**Si je ne suis admis.e dans aucune formation**

**Je m'informe auprès des services universitaires d'orientation, avant de contacter le rectorat.** Ils m'accompagnent dans ma démarche de poursuite d'études (précisions concernant mon projet professionnel, rédaction de ma lettre de motivation...).



**À partir de juin**

**Je saisis rapidement, via [trouvermonmaster.gouv.fr](http://trouvermonmaster.gouv.fr), les services rectoraux qui me proposeront une admission** dans un master tenant compte de l'offre de formation existante.

>>>>>>>>>> [trouvermonmaster.gouv.fr](http://trouvermonmaster.gouv.fr) <<<<<<<<<<<

**MIEUX S'INFORMER..... POUR MIEUX S'ORIENTER**